

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base du dessin industriel mécanique permettant de lire un plan mécanique.

PUBLIC

Toute personne ayant, dans son travail, à interpréter des plans de définition ou de fabrication.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les 4 opérations et le système métrique
- Savoir se repérer dans l'espace.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Vidéoprojecteur
- Exercices progressifs de concrétisation

MOYENS D'ENCADREMENT

L'AFPI Artois Douaisis atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

CONTENU DE LA FORMATION

Généralités et normalisation

- Rôle du dessin
- Les méthodes de projections
- Les différentes vues
- Mise en position des vues : disposition et mise en page
- Les traits visibles et cachés
- Les traits d'axes
- Exercices progressifs

Coupes et sections

- Coupe axiale et coupe à plans décalés parallèles
- Coupe à plans sécants et coupe partielle
- Section sortie
- Section rabattue
- Les hachures

Les vues particulières

- Vue suivant une direction donnée
- Demie vue
- Rabattement

Raccordements et insertions

- Raccordement entre une droite et un cercle
- Raccordement entre deux cercles
- Intersection de perçages

Les filetages

- Généralités
- Représentation des filetages extérieurs et intérieurs

La cotation

- Exécution graphique
- Les tolérances dimensionnelles des pièces lisses
- Les tolérances dimensionnelles des pièces filetées (notions)
- Les tolérances de forme et de position : définition et mise en position
- Les états de surfaces : définition et mise en position

SUIVI DE LA FORMATION

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

EVALUATION / SANCTION

- Contrôles des acquis en cours et en fin de formation
- Attestation

DURÉE

- En heure(s) : 35 à 70 heures
En jour(s) : 5 à 10 jours

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)